



Ecole Élémentaire  
« La Monnaie »  
3, rue Charles Mistler  
67120 – MOLSHEIM  
Tél/fax : 03.88.38.19.55  
[ce.0672245b@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.0672245b@ac-strasbourg.fr)

## CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 15 OCTOBRE 2024

Le conseil de l'école de la Monnaie s'est réuni sous la présidence de M. Walter de 18h30 à 19h55 dans la salle de réunion.

Présents : Mmes Benahmed, Bonnafous, Bonnefoy, Brand, Dapp, Gal, Jacob, Merle, Peterschmitt, Sandou, Schaffroth, Schlienger, Tormen et Voltz, MM. Bourlier, Geyer, Mathern et Walter (pour les enseignants), Mme Mertz (chef de service du SESSAD Adapei), Mmes Aydemir, Behr-Kohser, Fischer et Wybrecht et MM. Blaesius, Hallay et Kocher (pour les représentants des parents), M. Hertrich (chef du service scolaire et périscolaire - Mairie) et Mme Tetrycz (adjointe au Maire de Molsheim).

Le secrétariat est assuré par Mme Fischer.

M Walter souhaite la bienvenue à tous. Chaque membre du conseil se présente.

M. Walter rappelle l'ordre du jour et remercie la municipalité de Molsheim pour les travaux entrepris et le matériel mis à disposition.

### **1) Approbation du procès-verbal du dernier conseil d'école**

Le procès-verbal du conseil d'école du 20 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

### **2) Rentrée de septembre 2024**

A ce jour, l'école accueille 278 élèves, soit 23,3 élèves par classe, hors dispositifs spécialisés.

CP Mme Schaffroth : 22 élèves	CP Mmes Stoll et Voltz : 23 élèves
CP bil Mme Brand : 25 élèves	CP M. Bourlier : 23 élèves
CP /CE2 bil Mmes Jacob et Haller : 8+14 élèves	CE1 Mmes Benahmed et Dapp : 25 élèves
CE1 Mme Bonnafous : 25 élèves	CE1 Mme Sandou : 25 élèves
CE1 bil Mmes Peterschmitt et Voltz : 21 élèves	
CE1 bil Mme Peterschmitt et M. Mathern : 22 élèves	CE1/CE2 Mme Schlienger : 6+17 élèves
ULIS Mme Merle : 13 élèves	ULIS autisme M. Geyer : 9 élèves

### **3) Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école**

333 votants sur 513 inscrits, soit 64,9% de participation, en hausse de 6 % par rapport à l'an dernier, avec les résultats suivants :

- APEPA : 119 voix soit 39,8% des suffrages exprimés, soit 5 élus,
- FCPE : 94 voix soit 31,4% des suffrages exprimés, soit 4 élus,
- Eltern Alsace : 86 voix soit 28,8% des suffrages exprimés, soit 4 élus.

Les suppléants sont invités au conseil d'école.

### **4) Fonctionnement de l'école et projets pédagogiques**

#### *a) Le projet d'école*

Le nouveau projet d'école, valable 5 ans, est en cours d'élaboration, suite à l'évaluation des 5 écoles de Molsheim en 2023/24 (voir compte rendu du conseil d'école du 20/06/2024). Il sera présenté lors du conseil d'école de juin 2025 et mis en œuvre dans le livret scolaire du 2<sup>e</sup> semestre.

#### *b) Les ULIS école (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire)*

Elles constituent un dispositif qui offre aux élèves une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et permet la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. Deux ULIS école (Troubles des Fonctions Cognitives) : une aux Tilleuls pour les grands, une à la Monnaie pour les plus jeunes.

Mme Merle présente le dispositif ULIS : 13 élèves (inscrit dans une classe de référence, CP ou CE1 ou CE2) avec chacun un profil particulier, certains avec des prises en charge extérieures (emploi du temps individualisé). Une Accompagnante d'Elève en Situation de Handicap collectif (AESHco) est présente en permanence avec les élèves.

M. Geyer présente l'ULIS école autisme (UEA) : elle est composée de 9 élèves à l'emploi du temps aménagé et jusqu'à 7 adultes présents (l'enseignante pour le pédagogique, une éducatrice du SESSAD Adapei Papillons Blancs pour la communication et la socialisation, 3 AESHco et 2 AESHi). Les élèves viennent souvent de loin (Eurométropole). Horaires d'entrée et de sortie adaptés.

*c) UPE2A (Unité Pédagogique pour Elèves Allophones Arrivants)*

Ce dispositif, piloté par Mme Bonnefoy, concerne les élèves arrivant d'un pays non francophone et ne maîtrisant pas le français (écrit ou oral). Implantée à l'école des Tilleuls, l'UPE2A concerne également l'école de la Monnaie et les 2 écoles élémentaires de Mutzig. L'objectif est de permettre à ces élèves un enseignement spécifique du français. Certains élèves n'ont jamais été scolarisés dans leur pays, d'autres faiblement, d'autres ont suivi un cursus scolaire sans interruption jusqu'à leur arrivée en France. Aussi, les objectifs d'apprentissage et leur temps de prise en charge en UPE2A varient en fonction de leurs besoins. Lorsque les élèves ont acquis les compétences nécessaires pour suivre les apprentissages dans leur classe de référence, la prise en charge se termine. Actuellement, une quinzaine d'élèves sont concernés. L'effectif varie tout au long de l'année en fonction des arrivées et départs des familles. Les élèves travaillent au sein de groupes à faible effectif afin de les faire progresser le plus rapidement possible. Les interventions sont coordonnées avec les enseignants des classes référentes. Un projet de séjour de 3 jours et 2 nuits est à l'étude (mars 2025).

*d) Le RASED (présentation par Mme Tormen)*

Le Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficulté de Molsheim est constitué d'une psychologue (Mme Araujo) et de deux enseignantes spécialisées (Mmes Tormen et Gal) dont le rôle est de prévenir et de répondre aux difficultés de l'enfant (adaptation, comportement, langage, lecture, maths, etc.). Les interventions du RASED se font sur temps scolaire, à la demande des parents et/ou de l'enseignant. Secteur d'intervention = Molsheim et 9 autres écoles des alentours. Contact : 03.88.49.59.32.

*e) Activités pédagogiques complémentaires (APC)*

Les mardis (sauf 3 enseignantes ne travaillant pas le mardi) du 24 septembre au 10 juin, de 16h30 à 17h30, chaque enseignant aide des élèves dans le domaine de la maîtrise de la langue, quelle que soit l'activité proposée. Les APC se déroulent en groupe restreint, avec l'accord des parents – 50 enfants concernés depuis fin septembre. A 17h30, les élèves sortent par la passerelle qui débouche sur le parking de la rue des Sports.

*f) Stages de réussite*

4 matinées de 3 heures dédiées au français et aux maths, pour les élèves rencontrant des difficultés en français et en maths, sur proposition du conseil des maîtres, encadré par des enseignants volontaires.

Stages à la Monnaie du 8 au 12 juillet (4 enseignantes pour 23 élèves) et du 26 au 29 août (3 enseignantes pour 19 enfants).

Stage des 21, 22, 24 et 25 octobre 9h-12h : 3 enseignantes pour 26 élèves.

Des stages aussi en février, avril, juillet et août 2025.

*g) Programme pHARe (plan de prévention du harcèlement)*

Un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, collèges et lycées est généralisé à tout le territoire national depuis 2022/23. C'est le programme pHARe.

Le harcèlement scolaire est une violence répétée, pouvant être verbale, physique ou psychologique. Toutefois, la plupart du temps, à l'école, le terme d'intimidation est plus approprié que le terme de harcèlement.

Afin de prévenir ces situations, la Méthode de la Préoccupation Partagée (MPP) est mise en place. Il s'agit d'un protocole national bien défini, suivi par l'école. La MPP est une méthode non blâmante basée sur la résolution pacifique des conflits (pas de sanctions). Elle fait appel à la bienveillance et à l'empathie de chacun des protagonistes (adultes et enfants). Elle doit être l'affaire de toute la communauté éducative. Elle est basée sur un protocole bien défini. Cette méthode permet d'instaurer un climat scolaire bénéfique aux apprentissages : elle permet de faire cesser les brimades et d'améliorer les relations entre les élèves. Elle se base sur une éthique : souci de l'autre, confidentialité, discrétion, tact, délicatesse, respect et confiance.

Remarques importantes : seuls les parents de l'élève en souffrance sont associés à la démarche contrairement aux parents des témoins et des intimidateurs. Il ne doit en aucun cas y avoir de confrontation entre les protagonistes.

En 2 semaines maximum, la situation doit être apaisée (et surveillée sur les moyen et long termes).

En cas d'échec, on sort de la MPP pour passer à une méthode plus contraignante, avec convocation des parents des intimidateurs. Un signalement pourra être réalisé.

L'école participera à la journée nationale « Non au harcèlement » le jeudi 7 novembre (mais on ne pourra pas participer au « Safer Internet Day » prévu le 11 février 2025 – pendant les vacances).

#### *h) Projets*

Les jours du vocabulaire auront lieu les vendredis 2, 9 et 16 mai. Il s'agit de jeux (pour les CP, les CE1 et les CE2, les ULIS étant intégrés au niveau leur correspondant) passés par un binôme d'élèves, réalisés par les enseignants, tenus et expliqués par les parents (durée limitée, points obtenus à chaque jeu, total et classement). Récompense du premier binôme par classe un après-midi de juin. Un appel aux parents sera lancé.

Une « journée des sports », sur le modèle de la semaine olympique des 10-14 juin derniers, aura lieu le vendredi 23 mai au stade du Holtzplatz, aux gymnases, au citystade et dans les cours des écoles élémentaires. Les 600 élèves participeront, par groupe de 10/11, à 4 activités sportives le matin et 4 autres l'après-midi, encadrées par des associations/clubs et/ou des enseignants. Chaque groupe sera encadré par un adulte (appel aux familles = 56 personnes nécessaires le matin et l'après-midi). Déjeuner tiré du sac pris au stade.

Le 15<sup>e</sup> numéro du journal « Les secrets de la Monnaie » sera publié en mai/juin 2024.

Autres projets ou sorties pendant l'année, présentés par les collègues concernés :

- voyage scolaire à Quieux (88) à dominante poney et VTT du 25 au 29 novembre pour le CE1/CE2 de Mme Schlienger et l'ULIS de Mme Merle,

- 6 classes ont participé ou participeront à une semaine « escalade » à Instant Grimpe (Molsheim) pendant 4 matinées : les CP bil de Mme Brand et les CP de M. Bourlier (7-11 octobre), les CP/CE2 bil de Mmes Jacob et Haller et les CE1 de Mme Bonnafous (18, 19, 25 et 26 novembre), les CE1 de Mme Sandou et les CP de Mmes Stoll et Voltz (21, 22, 28 et 29 novembre),

- 2 classes participent actuellement à une semaine « escalade » à Roc en Stock (Meinau) : les 2 CE1 bilingues (14-18 octobre),

- le CP de Mme Schaffroth a participé à un projet « cirque » (Maison des Elèves, avec Michel Muller) du 7 au 11 octobre (avec spectacle présenté aux parents le vendredi 11 octobre soir), le CE1 de Mmes Benahmed et Dapp fera de même du 18 au 22 novembre, avec spectacle le 22 au soir.

Financement : aides de la ville de Molsheim, de l'ADEM, de l'ASSC USEP (notamment grâce aux ventes FCPE, APEPA et Eltern). Avec également une vente de tombola individualisée proposée aux familles.

- l'activité natation fait partie des programmes et est obligatoire (transport gratuit pour les familles, financé par la communauté de communes et entrée piscine pris en charge par la mairie), toutes les classes y vont 2 séances par semaine (mardi et jeudi) pendant 5 semaines, il faut des parents avec agrément, rythme éprouvant mais qui permet une belle progression des enfants,

- autres activités sportives : jeux collectifs, athlétisme, gymnastique, orientation...

- des balades autour de Molsheim (1x/mois environ) pour les CP/CE2 bil de Mme Jacob et les CE1 de Mme Bonnafous, (activité sportive et découverte du patrimoine local),

- « Ecole et cinéma » pour le CE1 bil de Mmes Peterschmitt et Voltz, le CP de Mme Schaffroth et le CE1 de Mmes Benahmed et Dapp,

- « Ecole du dehors » pour le CP/CE2 bil de Mmes Jacob et Haller,

- participation au festival « Augenblick » (cinéma en langue allemande) pour les 4 classes bilingues,

- sortie pour un spectacle (Tomi Ungerer) le mardi 26 novembre après-midi pour les CP bil de Mme Brand et les CP de M. Bourlier (à la cité de la danse et de la musique, Strasbourg),

- distribution par la Mairie de casques et gilets de sécurité (vélo) pour les CP le lundi 4 novembre à 10h15, financement par la ComCom,

- Téléthon sportif le vendredi 29 novembre, en commun avec l'école des Tilleuls et encadrement par les parents.

L'école vendra du papier cadeau réalisé les années passées à partir de dessins d'enfants, pour aider au financement des projets de classes, des sorties payantes et des spectacles.

#### *i) Intervenants*

- Jérémy Aublin pour l'EPS le lundi et le jeudi matins (toutes les classes, selon les périodes),

- Marc Bourdon et Vanessa Martin pour la musique (la plupart des classes),
- Véronique Piganeau pour le théâtre le lundi matin (CP Mme Stoll et CE1 bil Mme Peterschmitt) et le jeudi matin (CE1 Mme Sandou et CP mme Schaffroth),
- Mmes Dingens et Rodriguez pour la religion catholique, Mme Gissler pour la religion protestante (le mardi matin).
- des professeurs pour l'enseignement à l'initiation de langues étrangères pour les CE1 et CE2 : le Turc (M. Dogan) et l'Italien (Mme Paumgardhen) le jeudi (16h30-18h) à la Monnaie. L'EILE arabe est reporté, voire annulé.

## 5) La sécurité à l'école

### a) Plan Vigipirate

Depuis 1 an (assassinat de D. Bernard, professeur de français, à Arras le 13 octobre 2023), nous sommes repassés au niveau le plus haut : « Urgence Attentat ». En conséquence, toute personne voulant entrer dans l'école doit s'identifier auprès d'un enseignant / du directeur, il faut éviter autant que possible les attroupements aux abords de l'école.

### b) Le Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

Il est mis en place en cas d'accident majeur, d'origine naturelle ou technologique ou en cas d'intrusion malveillante ou d'attentat. Dans ce cas, les parents doivent impérativement rester sur place et ne pas se rendre à l'école. Les lignes téléphoniques doivent rester libres pour l'organisation des secours. A l'école, chaque collègue sait le rôle qu'il doit jouer. Ce dispositif est prévu pour durer de quelques minutes à quelques heures. Trois possibilités, selon le type d'événement :

- les personnes fuient si possible en cas d'attentat – intrusion malveillante (itinéraires et lieux de repli prévus à l'avance) ou en cas de risque majeur (ex. : arbre tombé sur un toit),
- les personnes se barricadent si elles ne peuvent pas fuir en cas d'attentat – intrusion malveillante,
- les personnes se confinent dans leur classe (bâtiment principal) ou dans d'autres classes (le Trianon n'est pas étanche en cas d'accident chimique par exemple) - les fenêtres et les portes sont fermées.

Au moins deux exercices par an : un exercice « risques majeurs » et un exercice « attentat / intrusion ». Le 1<sup>er</sup> exercice (intrusion malveillante) a eu lieu le 27 septembre dernier : 3 classes se sont barricadées dans le bâtiment principal, les autres ont fui par un itinéraire bien défini. Le 2<sup>e</sup> exercice sera inopiné (le scénario concernera les risques naturels/technologiques, à une date inconnue de tous).

### c) Exercice en cas d'incendie

Un exercice d'évacuation a été réalisé le jeudi 12 (bâtiment principal) et vendredi 13 (bâtiment annexe) septembre 2024, sans problème particulier. Il y en aura deux autres, inopinés, aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres.

### d) Registre Santé et Sécurité au Travail (RSST)

Il sert à signaler à notre employeur un risque encouru.

En octobre 2024, 4 fiches ont été complétées par des AESH et l'éducatrice du SESSAD concernant la violence d'une enfant de l'ULIS école autisme (UEA) envers d'autres enfants de l'UEA et les adultes : coups, lancer d'objets, cris... Une diminution du temps de scolarisation a été décidée, en accord avec les parents.

Le directeur a alerté l'administration à propos de la situation difficile dans l'UEA avec 4 enfants pouvant frapper, lancer des objets, crier, fuir, à des degrés divers.

### e) Travaux rue Mistler

Le pont enjambant le canal de la Bruche sera détruit et reconstruit entre le 15 octobre et le 15 mars. Pose de l'enrobé dans toute la rue Mistler prévu pendant les vacances d'avril. Circulation routière coupée. Passage des piétons toujours possible. Mais des nuisances sonores à prévoir...

## 6) ASSC USEP La Monnaie

La Présidente, Mme Schlienger, présente l'activité de l'association et ses comptes.

L'assemblée générale a eu lieu en septembre dernier. En 2023/24, l'association a utilisé l'argent pour des classes transplantées, des classes « escalade » et « cirque », les rencontres sportives dans le cadre de l'USEP, les photos de classes, une fête d'école...

Résultat au 31.08.2024 : 28 405,24€ soit un excédent de 13 385,96€.

Un fonds de roulement de 20 000€ est nécessaire pour financer les projets importants.

L'association a bénéficié de subventions de la Ville de Molsheim et de l'ADEM ainsi que du soutien financier de la FCPE Molsheim, APEPA et Eltren Alsace (suite à différentes actions). L'utilisation de l'ASSC restera du même ordre en 2024/25, avec, notamment, 2 classes transplantées, 8 classes « escalade », 2 classes « cirque »...

#### **7) Commission scolaire municipale**

Elle est prévue le mardi 12 novembre à 17h en Mairie (discussion du budget fonctionnement et du budget investissement) avec un parent (à identifier) et le directeur de l'école.

#### **8) Questions des parents à l'école et à la municipalité**

Vente FCPE : du fromage en novembre 2024.

Vente APEPA : du miel en novembre 2024.

Vente Eltern : bourse puériculture en avril 2025.

Le problème récurrent du nettoyage est soulevé par M. Kocher. Mme Teterycz et M. Hertrich précisent que de nombreux contrôles et des actions juridiques sont en cours. Difficulté : lors d'un changement d'entreprise, la convention du secteur prévoit de reprendre les anciens personnels (qui ne sont pas toujours jugés efficaces). Les écoles font remonter à la Mairie les constats de dysfonctionnement.

#### **9) Prochains conseils d'école**

Pour le 2<sup>e</sup> trimestre : mardi 11 mars 2025 de 18h30 à 20h30.

Pour le 3<sup>e</sup> trimestre : mardi 10 juin 2025 de 18h30 à 20h30.

Questions des parents remises une semaine auparavant à l'école.

Le Directeur clôt le conseil d'école à 19h55.

Le Directeur, M. Walter.

La secrétaire, Mme Fischer.